

Opéré à Bruxelles, SK Della lance un message poignant



PAGES 2

Palais de Marbre : 12 ans depuis que Kabila interdit son survol !

PAGES 2-3

Papy Pungu attend son procès à Makala

PAGES 3



EXCLUSIF - LE SITE DE LA DÉCHARGE PUBLIQUE DE MPASA (RASKIN) SPOLIÉ ET LOTI DE FORCE

La Régie d'assainissement de Kinshasa (Raskin) accuse une dame qui se prévaut tante du président de la République de s'être accaparée du principal centre d'enfouissement des déchets de la capitale, à Mpsa, dans la commune de la N'sele, partie est de Kinshasa, à près de 45 Km du centre-ville.

P.4



FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE
 Votre partenaire privilégié pour la réussite de vos projets
 4, Avenue Lokete, Kinshasa/Gombe
 www.fpi-rdc.cd

PAYER L'IMPÔT EST UN DEVOIR CIVIQUE.
 DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
 FLASHINFORMS

PALAIS DE MARBRE : 12 ANS DEPUIS QUE KABILA INTERDIT SON SURVOL !

Mais se confiant à Ouragan, par un hasard de circonstance, un agent de l'Autorité de l'aviation civile (AAC) dit ne point comprendre comment et pourquoi l'ancien chef de l'État, aujourd'hui sénateur à vie, Joseph Kabila Kabange, a interdit le survol du Palais de Marbre. Son collègue, politiquement branché Union sacrée, se révolte plutôt du laisser-faire de l'administration Tshisekedi. «Voilà bientôt 12 ans que ça dure. Qu'y a-t-il au Palais de marbre pour y interdire tout survol d'un aéronef, même d'un drone!», fulmine-t-il, avant d'ajouter, «cela pouvait se comprendre du temps où M'zee Laurent-Désiré Kabila y avait fait sa résidence et bureau. Mais l'interdiction de survol est intervenu 11 ans après l'assassinat de Kabila père !». A Ouragan, l'intéressé brandit les pièces à conviction. Parmi les zones interdites de survol, selon l'extrait d'un document en sa possession, Joseph Kabila reprend, en effet, le Shinkolobwe, cercle de 15 km de rayon, dans le Haut- Katanga. Shinkolobwe regorge, en effet, d'une carrière d'exploitation d'uranium d'où a tirée la pierre à l'origine de deux

Près d'un mois après la perquisition des locaux de la Fondation Mzee Laurent-Désiré Kabila dirigée par Jaynet Kabila, les réseaux sociaux - pas toujours en rade de l'info- allèguent que les renseignements militaires auraient découvert notamment des tunnels qui donnent sur le Palais de la Nation. Aucune des parties concernées n'a confirmé ni démenti ces allégations.

bombes atomiques larguées par les Américains le 6 et 9 août 1945 sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki. La carrière de Shinkolobwe est officiellement fermée depuis les années 1960.,

même si l'on soupçonne la poursuite des activités extractives illicites. L'interdiction du survol du site paraît bien se justifier, autant qu'un pan de Mbanza-Ngungu, dans le Kongo central, dans un cercle de 25 km de rayon où le centre est situé sur le point 05° 15S.014° 52E. Mbanza Ngungu abrite une caserne des chars de combat et un dépôt, a-t-on appris, de l'artillerie lourde des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC).

Trois autres sites d'exclusion aérienne se trouvent à Kinshasa. Il s'agit d'abord du Mont Ngaliema dans un cercle de 1km de rayon, le centre est sur le point 04°19.21S.018°1437E. Le site abrite le centre névralgique des FARDC. L'état-major des forces armées ainsi que divers services militaires y tiennent des bureaux. Le site y a été conseillé aux autorités militaires du Congo post-colonial dont le colonel Mobutu, commandant en chef de l'Armée nationale congolaise (ANC) par le mercenaire sud-africain Mike Hoare. L'armée dut alors troquer son imposant bâtiment, style Pentagone toute proportion gardée à l'OTRACO, actuelle ONATRA pour le Mont Ngaliema alors appelé Mont-Léopold.

Le second site est le Palais de la Nation, dans un cercle de 1km de rayon, le centre sur le point 04°18.13S.015°17.15E. Le bureau officiel du chef de l'État, à une ou deux minutes à vol d'oiseau de Brazzaville, dont les relations avec Kinshasa ne sont toujours pas sincères. Mieux vaut prévenir que guérir. Et enfin, le Palais de Marbre dont le



Le Palais de Marbre situé sur les hauteurs de Binza dans la commune de Ngaliema à Kinshasa. #Photo Droits tiers

survol est catégoriquement interdit dans un cercle de 1 000 m de rayon! Le centre s'établit sur le point 04°21.42S.015°15E. FL100/Sol. Mais que peut justifier cette interdiction ? En quoi le site est-il stratégique ?

Le Palais de Marbre se situe dans un parc qui a la forme de la République démocratique du Congo, à 430 mètres d'altitude, ce qui offre une des meilleures vues de toute la ville (dont la majeure partie se trouve entre 280 et 350 mètres). À son entrée principale, on trouve la statue d'un lion prodigieux. Des militaires y montent encore la garde.

Selon le guide Petit Futé 2024, situé sur une colline de la commune de Ngaliema, dans le quartier Ma Campagne, le Palais de Marbre a été conçu par l'architecte congolais Tala-Ngai dans les années 1970 pour le directeur de la Banque centrale, avant d'être réquisitionné par Mobutu pour recevoir les hôtes de marque de la République comme Kissinger, Mandela... Il est construit avec du marbre importé d'Italie. En 1997, Laurent-Désiré Kabila en fait sa résidence, et c'est là qu'il est assassiné le 16 janvier 2001. La famille Kabila l'a occupée jusqu'en 2019. Le Palais de Marbre n'est pas accessible au public, soutient Petit Futé.

Au lendemain de l'assassinat de LD Kabila, le Palais de marbre était devenu un site touristique dont les recettes échappent, hélas, à l'État. Le site était, en effet, ouvert au public et aux touristes deux jours par an : le 16 janvier et le 17 janvier, de 8h00 du matin et ferme à





Papy Pungu attend son procès à Makala



Papy Pungu, ancien vice-ministre des Ressources hydrauliques transféré à la prison de Makala à Kinshasa. #Photo Droits tiers

L'armée dut alors troquer son imposant bâtiment, style Pentagone toute proportion gardée à l'OTRACO, actuelle ONATRA pour le Mont Ngaliema alors appelé Mont-Léopold.

18h00. Les agents commis à la sécurité du site exigeaient alors de l'argent, à la tête du visiteur, pour avoir accès à la pièce où Laurent-Désiré Kabila a été abattu à bout portant. Elle est restée intacte, y compris le fauteuil taché de sang. On peut aussi admirer les photos retraçant son combat politique, depuis le maquis jusqu'à sa prise de pouvoir, le 17 mai 1997, et des œuvres d'art fabriquées à sa gloire.

En 1992, pendant la Conférence nationale souveraine (CNS), la commission socio-culturelle avait repris le Palais de Marbre parmi les édifices de l'État devant être marqués au fronton des enseignes distinctives. Ouragan n'a pas eu accès à un seul document où Albert Ndele qui présidait la commission Ecofin durant la CNS aurait marqué son objectif à la recommandation de la commission socio-culturelle. Mais près de 15 ans, en 2006, sous Joseph Kabila, le reste de la famille Ndele vivant à Kinshasa, demande aux autorités la restitution de tous les biens mobiliers du tout premier gouverneur de la BCC, confisqués en 1976, sous Mobutu, sous prétexte qu'Albert Ndele aurait pris part à des préparatifs d'un putsch.

«Conformément aux résolutions du Dialogue intercongolais, nous demandons aux autorités civiles et militaires d'intervenir pour la restitution immédiate et sans condition des biens de M. Ndele, encore occupés par des services publics, des militaires et des tiers». C'est par ces termes que se termine le mémo adressé aux gouvernants par Henri Ndele, au nom de la famille. En

vain. Six ans après, Joseph Kabila prit sa mesure portant interdiction de survol du lieu. L'ordonnance y afférente, selon des sources à Ouragan, aurait été glissée, en catimini, dans le journal officiel. Il s'agit de l'ordonnance n°12/031 du 21 septembre 2012 fixant l'étendue et l'emplacement des zones interdites ou restreintes de survol en RDC. On le sait, ce n'est ni un scoop ou de l'actu, tous les réseaux GSM dans les alentours sont fréquemment brouillés.

L'Autorité de l'aviation civile (AAC) et la Régie des voies aériennes (RVA) appliquent à la lettre cette disposition à ce jour. Mais la voie routière où un sujet belge s'est fait cribler de balles, du temps de Mzee, pour avoir tenté de forcer le passage, a été rouverte à la circulation dans la foulée de la levée des barrières de la route de GLM. Mais qu'y a-t-il au Palais de Marbre? Qui y fait quoi? A-t-on changé son statut? de propriété? Voilà qui mérite une question orale avec débat à coller aux futurs membres du gouvernement Tuluka. ■

POPOL RABUNI

Détenu par l'ANR depuis 4 mois, le cadre PPRD, Papy Pungu, a été transféré à la prison centrale de Makala après avoir été entendu à l'auditorat général des FARDC.

Spéculation et interrogations s'intensifient quant aux raisons de son arrestation et son lien présumé avec la rébellion dirigée par l'ex-président de l'autorité électorale, Corneille Nangaa. Certains voient à travers cette arrestation une étape nécessaire vers la lutte contre l'impunité tandis que d'autres craignent que cela ne soit politiquement motivé. Depuis son interpellation, l'avocat de l'an-

ancien vice-ministre des Ressources hydrauliques dénonce ce qu'il qualifie d'acharnement dont est victime son client. L'homme de droit demande aux autorités de clarifier la situation de son client privé de liberté pour des raisons non avouées.

«Je ne peux même pas dire s'il y a infraction parce que jusqu'à ce jour, rien n'est avoué et les autorités ne disent rien. Seuls ceux qui l'ont arrêté savent de quoi il s'agit. Ce que je dénonce, c'est le fait que mon client soit arrêté arbitrairement sans document. Si on lui reproche quelque chose, je crois qu'il a un juge naturel pour ça. On ne peut pas prendre quelqu'un comme ça, sans lui dire la raison de son arrestation. Je m'étonne de cette manière de faire les choses. J'ai plus d'une fois écrit, jusqu'à présent, aucune réponse satisfaisante. Je

demande sa relaxation pour qu'il retrouve sa famille», avait expliqué maître Dave Tshangand. Le président de la Ligue des jeunes du parti de Joseph Kabila (président honoraire) risque la peine capitale en cas de condamnation après son procès pour trahison et collusion avec les groupes rebelles. Il y a peu, les autorités congolaises ont levé le moratoire sur la peine de mort 20 ans après. Cette sanction est régulièrement prononcée dans les affaires impliquant notamment les groupes armés dans l'est du pays, mais n'est plus appliquée car la condamnation avait été commuée en prison à perpétuité. Papy Pungu avait été arrêté le 27 décembre 2023 dans le Haut-Katanga et transféré quelques jours après à Kinshasa alors qu'il se rendait en vacances en Zambie. ■

MPUTU PATRICK

Exclusif - le site de la décharge publique de Mpassa (Raskin) spolié et loti de force

La Régie d'assainissement de Kinshasa (Raskin) accuse une dame qui se prévaut tante du président de la République de s'être accaparée du principal centre d'enfouissement des déchets de la capitale, à Mpassa, dans la commune de la N'sele, partie est de Kinshasa, à près de 45 Km du centre-ville.

Le site aux dernières nouvelles est cerné par des éléments identifiés comme ceux de la Garde républicaine. Tous les travailleurs de Raskin ont été chassés. Le site est en plein lotissement, selon M. Benjamin Kuketuka, auditeur à la Raskin. Dans le projet initial de l'assainissement de la ville de Kinshasa, plus de 15 millions d'âmes et des dizaines d'entreprises, chacun de 4 districts de la capitale (Tshangu, Funu, Mont-Amba et Lukunga) devrait disposer d'un centre de traitement final des déchets, hélas, regrette l'auditeur de la Régie d'assainissement de Kinshasa, l'unique que le siège des institutions publiques possède est sur le point d'être ravi par une dame qui se déclare tante du chef de l'État, Félix Tshisekedi. « Avec la complicité d'un juge, elle dispose d'un

document qui lui octroierait la propriété du site que l'Union européenne a pourtant légué à la ville de Kinshasa ». Le Centre d'enfouissement technique de Mpassa a été construit en 2010, sous financement du Fonds européen de développement et occupe une superficie de 130 hectares, d'après les données disponibles à l'Hôtel de ville. Selon les experts, il faut attendre au moins 25 ans pour que le site d'une décharge publique ne soit exploité derechef à d'autres fins. Auteur de «Kinshasa, urbanisation et enjeux écologiques durables », paru en janvier 2020 chez l'Harmattan, Holy Holenu Mangenda estime que la gestion des déchets urbains est l'un des enjeux écologiques majeurs de la ville-province de Kinshasa. La capitale de la RDC, qui



produit près de 10 000 tonnes de déchets par jour, (estimation 2019) ne dispose que d'un seul centre d'enfouissement, dont la dimension est selon lui de 50 000 m², est plus ou moins à

l'abandon, avec les conséquences sanitaires et environnementales catastrophiques à court terme si l'on ne met en place, en toute urgence, une gestion efficace qui viserait non seulement à collecter ces déchets mais également à les valoriser et à les recycler.

Les 10 000 tonnes de déchets produits au quotidien par Kinshasa, sont, en majorité, constitués d'ordures ménagères qui sont des restes alimentaires, c'est-à-dire des matières putrescibles, qui représentent plus de 50 % de la production des déchets, des plastiques de toutes sortes (20%), des papiers cartons, des sachets, des métaux, des verres, des textiles ainsi que des déchets biomédicaux et industriels dont il est difficile d'estimer les volumes, car les enquêtes dans les usines sont compliquées à mener, note Holy Holenu Mangenda. Une étude réalisée dans les centres de santé de la capitale, poursuit-il, a mis en évidence que les principales maladies sont celles « des mains sales » et le paludisme (malaria) qui est l'une des principales causes de mortalité dans la ville de Kinshasa. Ces maladies sont dues en grande partie à l'insalubrité, consécutive à l'omniprésence des ordures dans la ville. Ainsi, l'anophèle femelle, le moustique qui transmet le paludisme, trouve dans ce milieu malsain une niche où elle peut se développer.

L'Hôtel de ville a résolu, en violation des textes, selon l'auditeur de Raskin, de confier des missions dévolues à la Raskin à des privés qui ont monté, de bric et de broc, des Ong. Les autorités urbaines signent des contrats avec des ONG sans jamais associer l'organe technique qui est la Raskin. « La Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK) aurait dû nous rétrocéder des recettes découlant des actes générateurs du secteur de l'environnement qu'elle perçoit, hélas, rien ne se fait », s'offusque Benjamin Kuketuka. Et de poursuivre dans un entretien en Lingala avec Top Congo, « J'étais très vexé d'attendre dire par une autorité de la ville que la Raskin fonctionne avec ses propres moyens. C'est faux ». Raskin accusait, à fin mars 2024, dix mois d'arriérés des salaires. D'ailleurs, la dernière paie s'est réalisée en lambeaux. Des techniciens éboueurs n'ont touché que 39 dollars...saucissonnés.

«Nous vivons des forfaits. (...)C'est



» LA DIRECTION GÉNÉRALE DES RECETTES DE KINSHASA -DGRK[AURAIT DÛ NOUS RÉTROCÉDER DES RECETTES DÉCOULANT DES ACTES GÉNÉRATEURS DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT QU'ELLE PERÇOIT, HÉLAS, RIEN NE SE FAIT —

comme si nous vivions des aumônes de l'Hôtel de ville. Raskin n'a même été associé dans le projet Kin Bopeto ». Les actifs de la Régie d'assainissement de la capitale ont même fait l'objet d'une vente publique «restreinte». « Nous avons été surpris de la vente de la dizaine des camions d'assainissement de Raskin. Et les acquéreurs se sont révélés être les membres du comité de gestion nommés dernièrement par Gentiny Ngobila », confie l'auditeur de Régie. Les trois derniers camions ont été cédés à une firme turque. Raskin a hérité du projet Parau piloté par l'Union européenne, de 61 stations de transfert des déchets au centre-ville, il n'en reste qu'une quinzaine en état de délabrement continu. La ville a vendu la plupart de ces stations aujourd'hui muées aujourd'hui en briqueterie, stations d'essence, etc., Selon l'auditeur de Raskin, Kinshasa a besoin de 12 millions de dollars, au bas mot, le mois, outre les camions et autres moyens logistiques, pour son assainissement. Mais sans son centre d'enfouissement de Mpassa, ce ne serait que cautère sur jambe de bois. ■

POPOL RABUNI



» AVEC LA COMPLICITÉ D'UN JUGE, ELLE DISPOSE D'UN DOCUMENT QUI LUI OCTROIERAIT LA PROPRIÉTÉ DU SITE QUE L'UNION EUROPÉENNE A POURTANT LÉGUÉ À LA VILLE DE KINSHASA —

Ituri, plus d'une quinzaine de civils kidnappés puis tués

Au moins 15 personnes ont été tuées cette semaine par des miliciens dans plusieurs villages en Ituri, province troublée et riche en or située au nord-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris jeudi de sources locales.

Les autorités attribuent ces nouvelles tueries au groupe armé Codeco (Coopérative pour le développement du Congo), milice de plusieurs milliers d'hommes affirmant protéger et défendre les intérêts de la tribu Lendu face à une tribu rivale, les Hema. "Les victimes ont été kidnappées entre les 15 et 16 avril et nous avons été alertés aujourd'hui de leur mort, après la découverte de leurs corps, dont certains étaient décapités", a indiqué à l'AFP Innocent Matukadala, chef du «secteur» (entité administrative) de Banyali-Kilo, dans lequel se trouvent les villages attaqués, trois selon lui, dans le territoire de Djugu.

Il ajoute que la majorité des victimes étaient des orpailleurs. Il y a eu 4 morts dans un village, 3 dans un autre et 8 dans un troisième, a-t-il détaillé, sans pouvoir préciser si les assaillants leur avaient dérobé de l'or.

Jean Robert Basiloko, président de la société civile de Banyali-Kilo, a, quant à lui, chiffré le bilan à 20 morts, dont un chef de village, trois femmes, un enfant, tués par au moins deux «groupes de Codeco». Un

secouriste a précisé que 11 corps avaient été récupérés dans un village et que 8 autres étaient signalés dans un autre.

Depuis le début de l'année, des dizaines de civils ont été tués par les Codeco dans des attaques de villages. Début mars, les miliciens avaient également pris d'assaut un hôpital et tué une patiente dans son lit. Un conflit entre milices communautaires avait déjà fait en Ituri des milliers de morts entre 1999 et 2003, jusqu'à l'intervention d'une force européenne sous commandement français, l'opération Artémis.

Le conflit a repris fin 2017, entraînant de nouveau la mort de milliers de civils et des déplacements massifs de populations. En plus de ce conflit à connotation communautaire, l'Ituri est en proie dans sa partie sud à des violences attribuées aux ADF (Forces démocratiques alliées), groupe affilié à l'organisation jihadiste Etat islamique, qui sévit également dans le nord de la province voisine du Nord-Kivu.

Les ADF, d'origine ougandaise, opèrent depuis des années 1990 dans l'est de la RDC, où ils sont accusés d'avoir tué des milliers de civils. ■



Salomon Kalonda Della, bras droit de l'opposant Moïse Katumbi, le leader d'Ensemble pour la République. #Photo Droits tiers

Opéré à Bruxelles, Salomon Kalonda lance un message poignant

De Bruxelles où il se trouve en soins, Salomon Kalonda a adressé, un message de remerciement à tous ceux qui l'ont soutenu pendant la dure épreuve de sa détention. L'opposant espère voir rapidement les autres détenus politiques et d'opinion, obtenir aussi la libération, cas de Mike Mukebayi, un cadre de son parti, Ensemble pour la République.

Dans son message, le bras droit de Moïse Katumbi n'a pas oublié de saluer la mémoire de Chérubin Okende dont il n'a pas pu rendre les derniers hommages. Dans la foulée, il a exprimé sa gratitude aux autorités judiciaires et aux médecins de Kinshasa comme aussi au chirurgien qui l'a opéré en Belgique, le Dr Benoît Bomans, et à l'urgentiste, le Dr Stéphane Tankoua.

SALOMON KALONDA

Après dix mois d'une éprouvante captivité qui a provoqué une forte dégradation de mon état de santé, la liberté provisoire qui m'a été accordée, a permis mon évacuation sanitaire en Belgique où j'ai été opéré il y a quelques jours avec succès.

J'aborde maintenant la phase post-opératoire, la plus sensible et délicate. J'ai bon espoir, grâce à vos ferventes prières, de parvenir à une guérison rapide et

J'ai bon espoir, grâce à vos ferventes prières, de parvenir à une guérison rapide et de revenir très vite chez nous en RDC.

religieuses, les activistes des droits de l'Homme, les électeurs qui m'ont accordé leur confiance, mes avocats, ainsi que, tout particulièrement, le personnel médical à Kinshasa qui a fait preuve d'une grande compétence, d'un grand dévouement et d'une bienveillance exceptionnelle.

Toute ma reconnaissance également au chirurgien qui m'a opéré, le Dr Benoît Bomans, et à l'urgentiste, le Dr Stéphane Tankoua. Aujourd'hui comme chaque jour depuis ce triste mois de juillet 2023, j'ai une pensée spéciale pour un ami, un frère, Chérubin Okende, à qui je n'ai pu dire au revoir. Je tiens à assurer toute la famille de mon entière fidélité à sa mémoire.

Enfin, mes pensées vont à Mukebayi Mike, détenu sans jugement à Makala et dont j'espère la libération très rapide ; à Stany Bujakera qui, Dieu merci, a retrouvé depuis la liberté et sa famille ; et aux autres qui ont vécu ou vivent l'expérience douloureuse de la prison. Je ne les oublie pas. ■

KOKOLO JEAN



Une femme se tient dans le camp de Bulengo où vivent plusieurs personnes déplacées de guerre, près d'une ligne de front à la périphérie ouest de Goma, le 17 avril 2024. (Photo d'Alexis Huguet / AFP)

FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE

Votre partenaire privilégié pour la réussite de vos projets

4, Avenue Lokole, Kinshasa/Combe

www.fpi-rdc.cd

SCANNEZ
L'info encontinuu
sur Ouragan.cd



«Le recueil» de Julien Paluku sur les «résolutions de l'ONU en RDC» porté sur les fonds baptismaux

Julien Paluku est l'auteur de l'ouvrage : «Recueil annoté des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies sur la RDC de 1960 à 2023». Le vernissage a eu lieu mardi 16 avril à Kinshasa en présence des personnalités académique, politique et diplomatique.

Les évaluations politique, philosophique, économique et sécuritaire des résolutions de l'ONU sur la RDC font partie des thématiques abordées dans ce livre. Le doctorant en Sciences politique et administrative de l'Université de Kinshasa a basé son étude sur un échantillon de 158 décisions prises par l'organisation sur le Congo-Kinshasa. «Plus clairement, 158 résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité doublées d'une présence de plus de 25 ans des Nations unies en 73 ans. Pour la première période, il y a eu près de 96

résolutions, pour la deuxième 46 et enfin 16 pour la troisième période», a expliqué le scientifique. De ce constat, le chercheur pose deux épineuses questions à savoir : Est-ce que ces recommandations ont permis à la RDC de résoudre les problèmes auxquels elles se rapportent ? La seconde est formulée comme suit : la RDC a-t-elle bien joué sa partition afin de rentabiliser autant de résolutions prises à son sujet et en sa faveur ? Des réponses à ces préoccupations sont contenues dans le recueil publié par le ministre sortant de l'Industrie. L'ex-Gouv du Nord-Kivu se rappelle qu'il y a eu des orientations qui demandaient à l'État congolais de réformer son appareil sécuritaire.

«Est-ce que ce sont les Nations unies qui devaient nous aider à le faire ou devrions-nous nous appuyer sur sa présence pour nous réformer nous-mêmes. On peut bien blâmer la présence des Nations unies mais n'est-il pas aussi le temps de nous blâmer pour n'avoir rien fait de leur présence et profiter de leur budget d'un milliard de dollars chaque année ? Comment le gouvernement congolais a-t-il capitalisé la présence des NU?».

Étant donné que la mission onusienne en RDC est la plus robuste et la plus chère, Paluku estime qu'il y a beaucoup d'opportunités d'appui aux réformes inscrites dans certaines résolutions et dont l'exécution incombe à toutes les parties. «Il faut lire les résolutions pour situer le niveau des responsabilités. Sinon, lorsqu'on ne le lit pas, on blâme celui qui les a faites alors que le blâme devait s'orienter vers l'exécutant. Il y a même lieu de réfléchir dans un cadre plus large en intégrant la RDC dans un paysage général des pays sous assistance. Et de se demander ce qui serait finalement ce pays si l'ONU n'existait pas», a-t-il fait remarquer.

A haute voix, l'élu de Lubero affirme que la présence des forces onusiennes donne une garantie morale à l'ONU de ne pas cautionner certaines bévues qui peuvent se commettre dans un État. «Je ne fais pas l'apologie des Nations unies, je fais une analyse scientifique de part des critiques formulées contre un acteur majeur. Voilà donc autant d'axes où les résolutions des Nations unies sur la RDC compilées dans ce recueil sont exploitables, aussi bien pour faire avancer la science que pour nourrir l'esprit patriotique», s'est-il défendu.

-TROIS PARTIES QUI ACCROCHENT-

Le premier tome concerne la période allant de 1960 à 2006. Cette période est caractérisée par la fondation du pays et sa reconnaissance internationale, les sécessions, les chaos, les rébellions, la dictature, les transitions démocratiques et les coups d'Etat, les insurrections suivies des négociations ayant abouti à l'organisation des premières élections démocratiques. Le second tome porte sur la période allant de 2007 à 2018, donc du premier mandat démocratique de Joseph Kabila jusqu'aux élections ayant abouti à l'alternance pacifique et démocratique au sommet de l'Etat, en passant par les insurrections armées et civiles, le glissement etc. Et enfin, le troisième tome couvre la période allant de 2019 à 2023, période du premier mandat du président Félix Tshisekedi marquée par la rupture de la coalition gouvernementale FCC-CACH ainsi que la résurgence des groupes armés, la guerre du M23 soutenu par les pays voisins ainsi que les dernières élections de 2023 ayant reconduit Félix Tshisekedi pour un second mandat.

-INTERDISCIPLINARITÉ-

Faisant l'économie de ce livre à 3 tomes qui vient de paraître aux éditions L'harmattan RDC, le professeur Émile Bongeli a salué un travail génial qui touche plusieurs disciplines. Il a vanté les qualités scientifiques de l'ouvrage qui, selon lui, «est multidisciplinaire, écrit par un acteur expérimenté dans divers domaines de la vie nationale, régionale et internationale». D'après lui, «il a fallu que l'auteur lise toutes les résolutions adoptées sur la RDC par l'instance internationale suprême, les restitue dans le contexte historique de leurs prises respectives avant de les annoter par des commentaires contextualisés et donc appropriés, c'est donc un travail d'historien, multidisciplinaire de la politique, des relations internationales et des affaires humanitaires qu'il nous présente ». Emile Bongeli apprécie l'idée de classer toutes ces résolutions sur la RDC dans cet ouvrage à trois volumes. Une manière, dit-il, de les rendre disponibles et accessibles à tout le monde. «L'effort de les classer selon l'ordre chronologique de leurs adoptions respectives, de les différencier selon l'organe émetteur (AG ou CS), les rend aisément référentiels, bien plus, en les annotant, Julien Paluku en rend la compréhension facile car il les replace dans le contexte historique de leurs prises respectives. C'est un travail génial ». Professeur de son état, Vital Kamerhe (ex-VPM à l'Économie) qui a préfacé l'ouvrage, a révélé que les résolutions sur la RDC sont généralement rédigées par des personnes interposées. «Vous pouvez vous féliciter d'avoir obtenu des résolutions mais leur application pose problème. L'autre problème que nous pouvons épingler et que Julien Paluku a souligné dans son livre, c'est la rédaction des résolutions. Pendant que le Sénégal et d'autres pays à travers le monde menaient leurs démarches dans le système des Nations unies, la RDC était absente. Nous faisons rédiger nos résolutions par des pays interposés», a-t-il déploré. Heureux, Julien Paluku a laissé entendre que son recueil mérite d'être consommé avec lucidité. Comme toute œuvre humaine, conclut-il, cet ouvrage est aussi perfectible tant dans son fond que dans sa forme moyennant correction, enrichissement et continuation. ■



Vernissage du nouvel ouvrage de Julien Paluku, un livre multidisciplinaire. @Photo Droits tiers.



Le journaliste Blaise Mabala lors de l'audience foraine le 17 avril 2024 à la prison de Makala. #Photo Droits tiers

103 jours de détention de Mabala, OLPA plaide pour son acquittement

Cent trois jours déjà que Blaise Mabala croupit à la prison centrale de Makala. L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (OLPA) appelle le tribunal de paix de Kinshasa/Gombe à acquitter le journaliste de la radio Môme morale FM, station privée émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Maï-Ndombe.

Ayant constaté que le parquet n'a pas été en mesure de démontrer la culpabilité du journaliste après avoir beau tenté d'administrer les preuves contenues dans les clés USB, lesquelles n'ont pas fonctionné, l'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse exige l'abandon des poursuites et demande la libération du professionnel des informations.

« Au cours de l'audience foraine du 17 avril 2024 à la prison centrale de Makala, le tribunal de paix de Kinshasa/Gombe a procédé à l'examen des éléments auditifs contenus dans deux clés USB versés au dossier de l'affaire enregistrée sous RP 31 363 opposant le parquet au journaliste Blaise Mabala sur plainte de Rita Bola, gouverneure de la province de Maï-Ndombe. Au cours de cette audience, le journaliste a comparu en personne et il a plaidé non coupable. En conséquence, OLPA demande au tribunal

A haute voix, OLPA dénonce une justice de deux poids deux mesures qui bafoue les principes de la bonne administration de la justice et viole manifestement la législation nationale...

d'acquitter purement et simplement le journaliste détenu irrégulièrement depuis 103 jours et d'organiser son rapatriement immédiat vers Inongo son lieu de résidence et de travail », plaide Alain Kabongo, le secrétaire exécutif en RDC de l'Organisation pour la liberté de la presse en Afrique (OLPA).

Dans son réquisitoire, le parquet a requis la condamnation du journaliste

aux peines maximales, soit une année et trois mois pour injures publiques et imputations dommageables. Le tribunal de paix a pris l'affaire en délibéré promettant de se prononcer dans un délai légal.

Blaise Mabala a été arrêté le 29 décembre 2023 à Inongo sur base d'une plainte de la gouverneure Rita Bola. Le professionnel des médias a été transféré le 24 janvier 2024, à Kinshasa, dans des conditions inhumaines.

A en croire l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique qui suit de près l'affaire, il est clair que le journaliste paie le prix de son rapprochement avec le vice-gouverneur de province qui ne serait plus en odeur de sainteté avec la gouverneure titulaire. A haute voix, OLPA dénonce une justice de deux poids deux mesures qui bafoue les principes de la bonne administration de la justice et viole manifestement la législation nationale ainsi que les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains. ■

RICH NTUMBA

ESSENTIEL ▼

La VSV exige la libération des militants arrêtés à Goma

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) exige la libération immédiate et sans conditions des militants pro-démocratie arrêtés mercredi à Goma au Nord-Kivu.

L'organisation se dit préoccupée par l'arrestation de plus de dix militants pro-démocratie lors d'une manifestation pacifique organisée pour protester contre l'insécurité grandissante et exiger en même temps, la démilitarisation de la ville ainsi que le départ du maire, le commissaire supérieur principal Kapend Kamand Faustin, pour son incapacité à sécuriser Goma.

Dans un communiqué consulté jeudi par Ouragan, la VSV note que les militants pro-démocratie ont été arrêtés par des éléments de la police venus à bord de plusieurs jeeps au moment où ils se dirigeaient au gouvernorat pour y déposer le mémorandum contenant leurs revendications.

De vive voix, la VSV exhorte les autorités congolaises à écouter attentivement les aspirations et revendications légitimes de la population en évitant tout acte ou comportement susceptible de contribuer à la frustration de la population.

ALEXIS EMBA

Féminicide : Moussa Mondo condamné à 20 ans de prison

Le tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe a condamné mercredi, Moussa Mondo à 20 ans de prison pour avoir tué sa femme Alisa Khadidja.

Le verdict est tombé. Jugé en procédure de flagrance par le TGI-Gombe, l'ancien vice-ministre des Hydrocarbures a écopé de 20 ans de servitude pénale principale avec une amende d'un million de francs congolais pour homicide intentionnel.

Après trois heures de délibéré, le jury a reconnu coupable ce cadre suspendu du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), qui niait farouchement les faits, et l'a condamné conformément au réquisitoire du ministère public.

-JE SUIS INNOCENT-

A l'annonce du verdict, l'ancien membre du gouvernement Ilunkamba a clamé son innocence, demandant au juge de l'acquitter. ■

RICH NTUMBA

Kinshasa, l'immeuble du FPI situé sur l'avenue Lukusa n'est pas en vente

Kinshasa, l'immeuble du FPI situé sur l'avenue Lukusa n'est pas en vente. Halte aux folles rumeurs. L'immeuble du Fonds de promotion de l'industrie (FPI) ex-SIMKHA situé sur l'avenue Lukusa à Kinshasa n'est pas en vente contrairement à ce qui est faussement propagé depuis un temps sur les réseaux sociaux. ■



Le directeur de la Direction générale des impôts, Barnabé Muakadi. #Photo Droits tiers

DGI : 238,9 milliards de franc congolais mobilisés au premier trimestre

Au total, 406,1 milliards de francs congolais des recettes fiscales ont été mobilisés en 2024, dont 238,9 milliards par la Direction générale des impôts (DGI) et 167,2 milliards par la Direction générale des douanes et accises (DGDA), en République démocratique du Congo, selon la Banque centrale du Congo citée par l'Agence congolaise de presse.

Les ressources publiques issues de la mobilisation des recettes fiscales provenant de la direction générale des impôts (DGI) et de la direction générale des douanes et accises (DGDA) s'élèvent respectivement à 238,9 milliards de CDF et 167,2 milliards de CDF au 12 avril 2024 », précise la note de conjoncture économique de la Banque centrale du Congo.

D'après le document, les recettes de la parafiscalité collectées par la direction générale des recettes administratives judiciaires domaniales et de participations (DGRAD) sont, quant à elles, évaluées à 142,1 milliards de CDF. La BCC, dans sa note, a relevé l'importance de poursuivre les efforts de collecte en vue de renforcer les recettes publiques nécessaires au bon fonctionnement de l'Etat dont le tableau de suivi a indiqué qu'en cumul annuel, la mobilisation s'élève à 6.690,5 milliards de CDF contre 6.665,6 milliards de CDF des dépenses. Pour ce qui est des dépenses publiques, le document de l'institution d'émission révèle qu'elles sont exécutées à hauteur de 852,5 milliards de CDF pendant la période sous revue et ont principalement concerné

D'après le document, les recettes de la parafiscalité collectées par la direction générale des recettes administratives judiciaires domaniales et de participations (DGRAD) sont, quant à elles, évaluées à 142,1 milliards de CDF.

les frais de fonctionnement des institutions et ministères qui se sont élevés à 226,8 milliards de CDF, ainsi que la rémunération des agents et fonctionnaires de l'Etat élevée à 124,1 milliards de CDF.

- 40,0 MILLIONS USD À LEVER AU 16 AVRIL 2024-

Par ailleurs, la même source renseigne que le ministère des Finances prévoit, sur le marché intérieur, une adjudication des Bons du Trésor indexés au dollar américain de 6 mois de maturité le 16 avril 2024 pour un import de 40,0 millions de USD. Les résultats des adjudications

du 9 avril 2024, ont renseigné que le Trésor a levé 88,08 milliards de CDF au titre des Bons du Trésor indexés avec un taux moyen pondéré de 26,279 %. Le taux de couverture a été de 125,83 %. A la même date, le gouvernement a émis pour un total de 35,0 millions de USD d'obligations du Trésor en dollar américain, soit un taux de couverture de 58,3 %. Pour rappel, les remboursements des titres échus au 22 mars 2024 ont représenté 5,1 milliards de CDF, essentiellement pour les Obligations du Trésor. A l'en croire, lors de la séance d'adjudication, les souscriptions des banques se sont établies à 150,0 milliards de CDF portant sur les maturités à 7 et 28 jours. La Banque centrale avait lancé un appel d'offres de 300,0 milliards de CDF, répartis à travers les bornes supérieures des fourchettes des titres suivants : Bon BCC à 7 jours : 250,0 milliards de CDF et Bon BCC à 28 jours : 50,0 milliards de CDF.

L'encours des Bons BCC, selon la note, est passé de 212,0 milliards de CDF la semaine du 28 mars au 5 avril à 200,0 milliards la semaine du 5 au 12 avril, traduisant une ponction hebdomadaire de 12,0 milliards de CDF. ■

AVEC ACP

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE
Ord. N°09/171 du 07 Août 1989

Le Directeur Général
Kinshasa, le 16 APR 2024

AVIS AU PUBLIC

Il circule depuis quelques temps, un message sur les réseaux sociaux faisant état d'une prétendue vente de l'immeuble du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) ex-SIMKHA, situé au numéro 16, avenue Colonel Lukusa dans la Commune de la Gombe, derrière le bâtiment principal.

Face à cette fausse information, la Direction Générale du Fonds de Promotion de l'Industrie informe le public que l'immeuble sus indiqué, appartenant bel et bien au Fonds de Promotion de l'Industrie depuis plusieurs années et faisant partie intégrante de son patrimoine immobilier, n'est pas en vente.

De ce fait, la Direction Générale du Fonds de Promotion de l'Industrie invite le public à être prudent et à ne pas faire foi à ces rumeurs au risque de tomber dans le piège des escrocs.

Le public est ainsi averti.

Bertin MUDIMU TSHISEKEDI

4, Avenue Lokole / Kinshasa-Gombe/RDC - ID NAT: A 33298 T - NIF : A 0703939 Q B.P.: 11696 Kin I
Tél./ (+243) 81 690 53 62 - (+243) 81 038 34 07 - Fax: (+243) 81 261 60 34
E-mail: dgkinshasa@fpi-rdc.cd - Site web: www.fpi-rdc.cd

Tous unis derrière nos forces armées

PAS UN SEUL CENTIMÈTRE 1cm

Bendélé Ekweya té



La Ceni annonce le report des élections des gouverneurs

La commission électorale nationale indépendante a confirmé, dans un communiqué, le report au 29 avril 2024 des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs de provinces initialement prévues le 22 avril 2024. Ce changement est lié, selon la Centrale électorale, à la bonne préparation des processus électoraux. ■



Iran met en garde Israël contre une attaque sur ses sites nucléaires

Un haut responsable militaire iranien a mis en garde jeudi, Israël contre toute éventualité d'une attaque sur ses sites nucléaires, affirmant que l'Iran était prêt à lancer en représailles de « puissants missiles » sur les installations nucléaires israéliennes. ■

Ta l e n t remarquable, le surnommé « Tolbert Solo » partage son parcours et dévoile à Ouragan les secrets de son rôle clé en tant que guitariste et arrangeur de musique. Une plongée fascinante dans l'univers musical de Wenge BCBG et découvrez comment ce virtuose de la guitare a gravi les échelons.

Ouragan : Quand avez-vous intégré Wenge BCBG et c'était par le canal de qui ?

Tolbert Solo : Je suis arrivé à BCBG vers la fin de l'année 2013. Je travaillais tout d'abord comme un artiste libre. J'ai connu quelques artistes chez mon aîné Leny Bidens, fils du grand guitariste et arrangeur Sek Bidens. Je parlais souvent chez lui pour parfaire mon savoir, car Leny Bidens est parmi les meilleurs arrangeurs que compte notre beau pays. Alors un jour, j'ai eu la chance de rencontrer le grand King Kester Emeneya qui, après avoir écouté ma façon de jouer, m'avait beaucoup apprécié et conseillé d'intégrer le clan wenge car il jugeait que c'est là-bas que mon style correspond.

Avez-vous déjà joué dans un autre orchestre hormis le BCBG ?

Je dirais oui. J'ai eu à collaborer avec beaucoup d'artistes, notamment King Kester Emeneya, Kabose Bulembi, Marie Misamu, Baby Ndombe et tant d'autres...

Parlez-nous un peu de tes débuts en tant que guitariste ?

Je viens d'une famille où il y a de nombreux artistes, j'ai cité ici, le père Sek Bidens qui est le frère de mon père, mes grands frères Théo et Leny Bidens. J'ai beaucoup appris aux côtés d'eux. J'ai fait mes débuts à l'Église protestante de Matadi connue ici chez nous comme « Misioni » où priaient mes parents d'heureuse mémoire avant d'aller à l'Institut national des arts (INA) puis à l'Institut supérieur d'informatique, programmation et d'analyse (ISIPA) pour acquérir encore plus d'expérience.

De 2013 jusqu'à nos jours, tout n'était pas

rose non plus, l'idée de quitter BCBG ne t'a pas traversé la tête malgré les départs de certains de tes collègues ? Est-ce que JB Mpiana t'avait promis le voyage en Europe ou une voiture pour te convaincre de rester ?

Non (rires)...

Vous savez, je vais vous raconter une anecdote. Un jour, on avait un concert au Shark club dans la commune de la Gombe. J'avais mobilisé mes gars sûrs et je savais que j'allais prester mais à ma grande surprise, je vais rester sur la touche. Quelle honte ! Et ça s'est répété plus d'une fois. Avec tout ça, si tu n'es pas



fort mentalement tu vas quitter et peut-être même passer à côté de ta carrière. Je savais que mon tour viendra parce que quand il s'agit de bosser, je bosse dur et le professeur Jules Kibens, notre directeur artistique n'arrêtait pas de me le dire : « Duma continue comme ça, Papa chéri aime le bosseur. Il voit ton travail ».

Vous souvenez-vous encore de votre première prestation ?

C'était lors d'un concert populaire. J'étais sur le podium mais derrière les instrumentistes. Le boss m'a appelé et m'a présenté devant le public en disant

: « Je vous présente notre soliste Tolbert Solo, boyoka ye nanu

soki bo sepeli na ye toko pesa ye chance » (entendez : Écoutez-le d'abord et si vous le confirmez, il aura sa chance). C'est là que je me suis déchaîné et que le public n'arrêtait de scander mon nom. Tout est parti ce jour-là. Et j'avais directement pris la charge de deux génériques (Je ne te calcule pas et Échauffement) et une chanson (Correction) de notre maxi-single intitulé aussi « Je ne te calcule pas ». Vous avez tous entendu comment « Mukulu » (JB Mpiana) m'avait dédicacé dans la chanson « Correction » : « Tolbert Solo betela ngai lindanda wana « à connaît pas, à demander muana oyo aye na ngenge mosusu ».

Dans l'album «Balle de match» avez-vous signé une chanson ?

L'album Balle de match comprend 3 volumes, le

premier et le deuxième sont disponibles depuis plusieurs mois. Ma chanson figure dans le troisième volume qui sera bientôt largué sur le marché. Je garde le suspens pour la date de la sortie de notre troisième volume car ce pouvoir de dévoiler la date revient au boss lui-même. Soyez sûr, il y aura beaucoup de belles mélodies et surtout de la rumba mature. Mais j'ai joué dans plusieurs titres de cet album en commençant par « Zebuka », une mélodie que personne ne peut s'en passer.

D'où tirez-vous vos inspirations ?

J'écoute beaucoup la musique étrangère, du gospel, le jazz, Rock 'n' roll et tant d'autres. J'essaie de reproduire ces sons autrement en ajoutant ma touche. J'ai surtout ma source d'inspiration, le vieux Sek Bidens Munganga, que je visite souvent pour profiter de ses conseils. Il y a aussi les aînés comme Alain Makaba, Ficarré Mwamba, Burkina-Faso Mboka Liya sans oublier Patient Kusangila et Olivier Tshimanga.

Des bons et mauvais souvenirs ?

Les mauvais souvenirs, premièrement, c'est la disparition de mes parents. Mon père est décédé bien avant que je rejoigne BCBG et ma mère est partie il n'y a pas très longtemps. Une disparition que je n'ai pas réussi à surmonter. Les bons souvenirs sont énormes. J'ai conduit ma première voiture ici, j'ai une nouvelle famille, je voyage un peu partout à travers le monde grâce à JB Mpiana. Et le meilleur est encore à venir.

Que dites-vous aux jeunes artistes qui veulent s'engager dans la musique ?

Qu'ils soient vraiment patients. La musique demande un grand travail, beaucoup d'efforts et de sacrifices. Pour les uns, la carrière peut décoller dès l'entame et pour les autres, ça peut prendre beaucoup de temps que prévu mais ne vous précipitez pas au point de faire des mauvais choix. Le vrai fétiche, c'est le travail.

Un message à vos fans ?

À tous les fans de BCBG et ceux qui aiment Tolbert Solo, je vous dis merci pour la confiance que vous nous faites. Continuez à consommer votre opus Balle de match et à très bientôt pour le 3ème volume que vous allez encore savourer. Un grand merci aussi à mon patron JB Mpiana pour tout ce qu'il fait pour moi et pour l'ensemble du groupe. ■

Tolbert Solo, la percée d'un génie de la guitare

«Je savais que mon tour viendra parce que quand il s'agit de bosser, je bosse dur...»

Il récolte désormais les fruits de sa patience. Arrivé au sein de l'orchestre Wenge BCBG (Bon chic bon genre) en 2013, le talentueux guitariste, Duma Tuzolele Tolbert est devenu un pilier incontournable du groupe musical de JB Mpiana. Une percée digne d'un génie de la guitare.



Fally Ipupa, bientôt une bonne nouvelle pour les Warriors

Fally a balancé le 17 avril quelques photos sur Facebook où il est habillé en veste noire. «Réouverture des jeux. Tic-tac», a-t-il écrit en légende. Certains internautes pensent qu'il va bientôt lancer une grande nouvelle. ■



Le clip de la chanson «Kulule» de Naza attendu ce vendredi

Le chanteur franco-congolais, Naza a annoncé la sortie du clip de la chanson intitulée «Kulule» pour le vendredi 19 avril sur la plateforme YouTube. L'artiste a partagé un extrait du morceau sur ses réseaux sociaux. Le tube chanté en lingala est un générique. ■

«Ma famille», Ange Keffa avale son bulletin de naissance

Une nouvelle qui déchire les cœurs des amoureux de la célèbre série ivoirienne. L'actrice et comédienne Ange Keffa, qui a joué dans «Ma famille», a cassé la pipe dans la nuit du 15 avril, des suites d'une longue maladie d'insuffisance rénale, a-t-on appris des médias locaux. Sa mort a secoué le monde cinématographique ivoirien et africain, puisqu'elle était devenue une référence.

Plusieurs fans de la série sont terrassés suite à cette triste nouvelle qui enflamme les réseaux. Les hommages ne cessent de pleuvoir. «Quelle immense perte pour le cinéma ivoirien. Je suis très triste d'apprendre cette nouvelle», a regretté un accroc de la série avant que la productrice et réalisatrice de «Ma famille», Loukou Akissi Delphine, réagisse sur sa page Facebook : «les grandes douleurs sont muettes». Sa mort a secoué le monde cinématographique ivoirien et africain.



Ange Keffa a cassé sa pipe dans la nuit du 15 avril, des suites d'une longue maladie d'insuffisance rénale. #Photo Droits tiers

Ange Keffa a rendu l'âme dans la soirée du 15 avril à l'âge de 71 ans. Elle avait souffert du diabète. Et cette maladie a eu raison d'elle. Au début de l'année de 2023, sa santé s'était dégradée à la suite d'une insuffisance rénale. Sur la page Facebook ivoirienne Euloge, il avait lancé deux appels à l'aide pour lui permettre de se faire soigner. Par la suite, elle avait bénéficié des soins de santé. Ange Keffa avait même retrouvé sa santé grâce à une prise en charge sanitaire du ministère de la Culture et de la francophonie. Son apparition sur le plateau de l'émission «Show Buzz» avait rassuré tous ses admirateurs. Révélée au public grâce à la série «Ma famille» dans laquelle elle a joué le rôle de «rivale» de Gbazé Thérèse, Ange Keffa n'avait, depuis lors, cessé d'apparaître dans des films ou séries. Avec sa disparition, elle rejoint le navire de quatorze autres acteurs de la série qui sont morts entre 2004 à 2024. ■

GRADY MUGISHO

Fanny J et Singuila parmi les invités de Ferre Gola à l'Adidas Arena

Ferre Gola recevra deux autres invités de renom sur la scène d'Adidas Arena le 20 avril prochain à Paris. Il s'agit des chanteurs français, Fanny J et Singuila. Ils viendront aussi mettre le feu lors de ce show très attendu par les fans et les amoureux de la bonne musique.

Lire l'intégralité sur www.ouragan.cd

L'affiche annonçant l'ouverture de la boutique «Ferre Gola Store». #Photo Droits tiers

«Ferre store», la nouvelle boutique de Gola ouverte à Paris

Le businessman Ferre Gola continue d'élargir sa notoriété dans l'Hexagone. Le chanteur congolais a ouvert mercredi 17 mars 2024 les portes de son établissement vestimentaire à Paris, en France. Cette boutique est dédiée principalement à la vente de polos de marque Adidas Originals floqués à l'image du surnommé «Le Padre».

Quelques jours de son double concert prévu les 20 et 21 avril à Adidas Arena, une salle polyvalente d'une capacité d'accueil de 8500 places, Gola vient

d'annoncer une autre bonne nouvelle à ses fans : l'ouverture officielle de sa boutique de vêtements, d'accessoires... au Saint-Thomas-d'Aquin du 7^e arrondissement. Plusieurs personnalités ont assisté à l'inauguration de cette boutique qui fonctionne en collaboration avec la firme allemande Adidas Originals.

Désormais, ses fans qui résident en Europe retrouveront une autre casquette de leur idole, avec la vente des accessoires, vêtements et t-shirts avec l'effigie de la star de la rumba congolaise.

La boutique vestimentaire est située au 25, rue de Verneuil 75007 à Paris. L'ouverture de cet établissement vestimentaire est un symbole de réussite au niveau international. En implantant sa boutique dans la Ville lumière, Ferre prouve qu'il continue d'exporter son art et sa marque dans un milieu bénéfique pour les artistes musiciens africains. ■

ONÉSIME LUKAU



EUFKIN-Tshangu : un joueur frappé par la foudre en plein match

Le joueur Mike Tshitenge est décédé jeudi 18 avril 2024 après avoir été frappé par la foudre lors du match du championnat de l'Eufkin-Tshangu opposant son équipe - le Fc Privaty à Unisport au terrain municipal de N'djili. Le jeune footballeur a été transporté d'urgence à l'hôpital Sino-Congolais du quartier 7 à N'djili, mais il n'a pas survécu des suites de ses brûlures intenses. ■

ESSENTIEL

MAZEMBE-AL ALHY : «NOUS DEVONS ÊTRE À NOTRE MEILLEUR» (LAMINE NDIAYE)

Le Tout Puissant Mazembe reçoit Al Ahly Sc d'Égypte ce samedi 20 avril à l'occasion des demi-finales aller de la Ligue des champions de la CAF. Une rencontre cruciale pour les deux équipes les plus titrées de la C1-CAF.

Conscient de défis que représente une telle confrontation face au tenant du titre, Lamine Ndiaye a d'abord exprimé un profond respect pour son adversaire. Ensuite, l'entraîneur du TPM a parlé de l'état d'esprit de son équipe.

« Nous devons être à notre meilleur niveau. Nous avons un grand respect pour Al Ahly, qui est l'équipe la plus titrée du continent. Lorsqu'ils arrivent à ce niveau de compétition, ils sont redoutables, encore plus redoutables qu'au début de la compétition. Nous, nous attendons à un match très difficile. Pourtant, nous avons toutes nos chances. Il faudra être bon dans les deux matches pour accéder à la finale », a déclaré le technicien sénégalais au micro du média de la CAF. ■

DAN KALALA KALAMBAY

MFC, le premier événement de MMA prévu en juin

La Ligue professionnelle des arts martiaux mixtes (Liproamm), dirigée par Cédric Martel Kabeya, va organiser le Martel fighting championship le 30 juin prochain à Kinshasa. Le MFC présentera une carte principale. À l'occasion, plusieurs combats auront lieu au stadium des Martyrs.



L'affiche officielle du MFC organisée par la Liproamm en juin prochain. #Photo Droits tiers

De plus en plus en vogue aux quatre coins du monde, les Arts martiaux mixtes (MMA) veulent également s'imposer comme l'un des sports les plus populaires en République démocratique du Congo. En effet, le nouveau stadium des Martyrs va accueillir le 30 juin 2023 à Kinshasa, cinq oppositions de MMA, un sport de combat combinant les techniques de plusieurs disciplines.

La Liproamm et son patron Me Cédric Kabeya, ont confirmé la tenue du Martel fighting championship (MFC), le jour de l'indépendance. L'événement promet d'élever la barre avec une carte exceptionnelle des combats. Il mettra en valeur

des combattants congolais professionnels avec 5 grosses affiches.

Le combat principal du MFC s'annonce ainsi explosif et très attendu. Il opposera Moly à Etiko dans la catégorie middleweight (84 Kg) en main event. Cette épreuve va également offrir quatre autres duels notamment Ngimbi face à Mbala dans la catégorie welterweight (74 Kg), Bayanga défiera Tongo dans la catégorie featherweight (64 Kg), Moïse affrontera Ebombe dans la catégorie bantamweight (61 Kg) et enfin Kunda sera aux prises avec Joslin dans la catégorie flyweight (57 Kg).

Les amoureux du MMA congolais trépignent d'impatience. Ce sera la première fois que le stadium des Martyrs accueille un événement de taille de cette discipline, dont la ligue professionnelle n'a été lancée qu'en mars 2024. À ses débuts, Cédric Kabeya avait évoqué que la Liproamm ambitionnait d'élever le niveau de compétition et de placer le Congo sur la carte internationale des sports de combat.

Les MMA sont un sport de combat associant pugilat et lutte au corps à corps dans une cage octogonale. Les combattants peuvent utiliser les techniques de percussion

telles que les coups de pied, de poing, de genou et de coude, mais aussi les techniques de corps à corps debout et, quelquefois, des techniques particulières de percussion au sol.

-LES AFFICHES DU MFC PRÉVU LE 30 JUIN PROCHAIN -

Moly vs Etiko (Main event, 84 Kg), Ngimbi vs Mbala (74 Kg) Bayanga vs Tongo (64 Kg), Moïse vs Ebombe (61 Kg) et Kunda vs Joslin (57 Kg). ■

DAN KALALA KALAMBAY

MARATHON DE LONDRES : UN NOUVEL HOMMAGE POUR KELVIN KIPTUM

Deux mois après sa mort, un nouvel hommage sera rendu à Kelvin Kiptum ce dimanche 21 avril 2024, à l'occasion du Marathon de Londres. Le marathonien kenyan était décédé à 24 ans, le 11 février dernier, dans un accident de voiture.

Les organisateurs de ce Marathon ont prévu 30 secondes d'applaudissements, avant la course masculine élite de ce dimanche pour rendre hommage à Kelvin Kiptum. Après avoir remporté le prix l'année dernière, le Kenyan est ensuite, devenu quelques mois plus tard, le premier homme à courir le marathon de Chicago en moins de deux heures.

Kiptum malgré son jeune âge, a laissé une énorme empreinte, dans l'épreuve du marathon avec 3 victoires prestigieuses en 3 courses disputées. ■

DAN KALALA KALAMBAY

AFL : Mazembe, l'unique club congolais pour l'édition 2024

Pour sa deuxième édition, l'African football league (AFL) va modifier son format en 2024. La compétition interclubs africains nouvellement créée par la Confédération africaine de football passera de 8 à 24 clubs. Le Tout Puissant Mazembe sera le seul représentant congolais qui participera à cette compétition pour la deuxième fois de suite.

La prochaine édition de l'AFL démarrera probablement en septembre prochain. La qualification se fera en fonction du ranking CAF des clubs (un classement via les points cumulés à partir de la saison 2019-2020).

À cet effet, on retrouve les 8 équipes ayant participé à l'édition inaugurale de l'AFL ainsi que les formations africaines les plus performantes sur les cinq dernières saisons.

Six pays auront chacun droit à deux représentants. Il s'agit du Maroc (Wydad Athletic club et Rs Berkane), l'Égypte (Al Ahly et Zamalek), l'Afrique du Sud (Mamelodi Sundowns, tenant du titre et Kaizer Chiefs), la Tanzanie (Simba et Young Africans), l'Algérie (CR Belouizdad et USM Alger) et le Soudan (Al Hilal

et Al Merreikh).

La RDC aura une seule équipe à savoir le TP Mazembe tout comme la Tunisie avec l'Espérance sportive de Tunis, la Côte d'Ivoire avec l'ASEC Mimosas, la Guinée avec Horoya Ac ou encore l'Angola avec Petro Atlético. ■

DAN KALALA KALAMBAY



FONDS DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE



MISSION

Le FPI a pour mission principale de promouvoir l'essor de l'industrie congolaise



VISION

La vision du FPI est celle d'une économie congolaise émergente à l'horizon 2030 fondé sur un tissu industriel diversifié, intégré et compétitif tourné vers la satisfaction des besoins intérieurs et extérieurs et s'appuyant sur le développement harmonieux des chaînes des valeurs dans tous les 145 territoires de la RDC



OBJECTIF

Assainissement de l'environnement socio-économique des entreprises par le financement des projets de construction ou de réhabilitation des infrastructures économiques et sociales dans leurs zones d'opération.



***“Votre partenaire
privilégié pour la
réussite de vos
projets***